

**DELIBERATION**  
**du Conseil Académique**  
**de l'Université Bourgogne Europe**

**Séance du 28 avril 2026**

---

Délibération n° 2025 – 28/04/2026 - 1

*Approbation du procès-verbal du Conseil Académique du 3 décembre 2025*

---

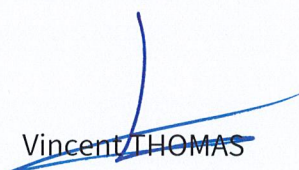
- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe,

Effectif statutaire : 84 Membres en exercice : 84 Quorum : 42  Membres présents : 26 Membres représentés : 16 Total : 42	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 42</b>  <b>Pour : 42 (unanimité)</b> <b>Contre : 0</b>
--	--

Le Conseil Académique de l'Université Bourgogne Europe, après en avoir délibéré, **approuve le procès-verbal du Conseil Académique du 3 décembre 2025.**

Dijon, le 30 avril 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

*PJ : procès-verbal du Conseil Académique du 3 décembre 2025*

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique de Bourgogne  
Franche-Comté, Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



## Conseil Académique en formation plénière

Séance du mercredi 3 décembre 2025

Le Conseil Académique s'est réuni en formation plénière le mercredi 3 décembre 2025 sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université Bourgogne Europe et de Madame Nadine MILLOT, Vice-Présidente de la commission Recherche et présidente du CACR.

**Etaient présents ou représentés à la séance plénière du 3 décembre 2025 :**

### Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

<b>Collège A</b>	Mme Corinne AMIOT M. Julien DUBOIS (représenté par Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE) Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE Mme Carine MICHEL-COLENT M. Oliver POLITANO M. Emmanuel PY (représenté par Mme Arianna ESPOSITO) Mme Sandrine ROUSSEAUX
<b>Collège B</b>	M. Éric BOURILLOT (représenté par M. Kamal HAMMANI) M. Olivier COUTURE Mme Stéphanie DAUPHIN Mme Arianna ESPOSITO Mme Elizabeth THOMAS (représentée par Mme Corinne AMIOT) Mme Doriane TROMPIER
<b>Personnel BIATSS</b>	Mme Véronique LAHAIE (représentée par Mme Doriane TROMPIER) Mme Vanessa VAIZANT (représentée par Mme Sandrine ROUSSEAUX)
<b>Etudiants</b>	M. Rémi BAILLET Mme Lucile CHUPIN M. Gabin CLERC Mme Andréa MACIEJEWSKI (représentée par M. Gabin CLERC) M. Thomas MORAUX M. Rayan PAUCHARD Mme Margot PHILIPPE M. Ismaïl SALAH (représenté par Mme Lucile CHUPIN)
<b>Directeur du CROUS</b>	M. Jérôme M'RABET (excusé)
<b>Personnalités extérieures</b>	Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN (représentée par Mme Carine MICHEL-COLENT)
<b>Membres invités (consultatif)</b>	M. Laurent GEBEL M. Pierre JOUBERT (excusé)

## Pour la Commission de la Recherche (CR)

<b>Présidence</b>	M. Vincent THOMAS
<b>Collège I – Professeurs</b>	M. Dominique ANDOLFATTO Mme Nadine MILLOT Mme Raphaëlle TOURDOT-MARECHAL Mme Emmanuelle VENNIN Mme Catherine VERGELY VANDRIESSE (représentée par Mme Nadine MILLOT) Mme Fan YANG SONG (représentée par Mme Emmanuelle VENNIN) M. David WENDEHENNE (excusé)
<b>Collège II – HDR</b>	Mme Nathalie DROIN M. Kamal HAMMANI Mme Mireille MONNIER Mme Gioia Maria VAGO JACQUEMARD (représentée par M. Olivier COUTURE)
<b>Collège III – Autres docteurs</b>	Mme Candice LEMAIRE M. Sébastien LEURENT (représenté par Mme Anne-Laure THIEL) M. Michel PICQUET Mme Marielle POUSSOU-PLESSE (représentée par Mme Candice LEMAIRE) Mme Anne-Laure THIEL
<b>Collège IV – Autres personnels enseignants chercheurs</b>	Mme Florence MONNIER
<b>Collège V – Ingénieurs et techniciens</b>	M. Yves BALLAY Mme Stéphanie BARILLOT (représentée par Mme Nathalie DROIN)
<b>Etudiants doctorants</b>	M. Galaad ARNOULD M. Gwenaël LEPVRIER M. Gauthier THOMAS
<b>Personnalités extérieures</b>	M. Stéphane GERART (représenté par M. Michel PICQUET) Mme Myriam POLETTE (représentée par Mme Florence MONNIER) M. Jean-Marc RETY (représenté par M. Vincent THOMAS)
<b>Membres invités</b>	M. Jean GUZZO (excusé) M. Ludovic RICHARD (excusé)

***Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h10***

## 1. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président ouvre la séance et présente les points d'actualité suivants.

### **Nouveau Directeur Général des Services**

M. Laurent GEBEL a pris ses fonctions de Directeur Général des Services de l'UBE le 1<sup>er</sup> novembre 2025. Il succède à M. Alain HELLEU, parti rejoindre l'Université d'Amiens. M. GEBEL apporte une solide expérience, ayant exercé notamment à Agrosup Dijon devenu l'Institut Agro de Dijon. Il possède une expertise reconnue dans l'enseignement supérieur et la recherche.

### **Politique de site**

Une rencontre a eu lieu avec M. Hugues DAUSSY (Président de l'Université Marie et Louis Pasteur) et le nouveau Président de la Région, afin de porter une parole commune en matière de financement. L'objectif est de faire évoluer les règlements d'intervention, qui conditionnent le financement des projets de laboratoire, pour éviter que les flux transitent exclusivement par l'Université Marie et Louis Pasteur. Une réunion est désormais organisée toutes les deux semaines entre les Vice-Présidentes Recherche des deux établissements, avec la Vice-Présidente ESR de la Région, pour échanger sur ce type de problématiques.

La convention de coordination territoriale ne soulève pas de difficultés de fond. Il reste à arrêter la liste des établissements signataires.

La conclusion politique de la convention devrait intervenir prochainement, puis être soumise aux instances de chaque établissement avant transmission au Ministère.

### **Actualité de l'Etablissement Public Expérimentale (EPE)**

Le Conseil d'Administration du CREPS BFC a voté le principe de son adhésion à l'EPE. Cette décision bénéficie d'un feu vert politique et d'un accueil positif de l'ensemble des acteurs (Région, Ministères). L'adhésion du CREPS s'inscrit dans une logique de complémentarité, en enrichissant tant l'offre de formation que le volet recherche de l'EPE.

### **Alliance Forthem**

La 2<sup>ème</sup> édition du Grand Prix des Chercheurs Forthem s'est tenue le 6 novembre 2025 à l'Atheneum. Des doctorants de l'ensemble de l'alliance ont présenté leurs travaux sous la forme de Ma Thèse en 180 secondes. La lauréate de cette année est une étudiante finlandaise. Cet évènement contribue à la visibilité de la recherche au sein de l'alliance européenne.

### **Journée de la laïcité et de la tolérance**

Une conférence a été présentée par M. Alain CHOURAQUI, Directeur de la Fondation du Camp des Milles (Aix-en-Provence). La Fondation explore les points communs entre trois événements majeurs du XX<sup>ème</sup> siècle, à partir des discours tenus en amont de ces tragédies : la Shoah, le génocide arménien et le génocide rwandais.

Le Président a salué la qualité de cette intervention, qui invite à situer l'état de nos démocraties sur une échelle de vigilance et de responsabilité civique. Il recommande la consultation du site de la Fondation du Camp des Milles.

### **Lancement du pôle thématique interdisciplinaires « Héritages, Collections, Patrimoines » (HCP)**

Ce pôle a été officiellement lancé le 24 novembre 2025 à la Maison des Sciences de l'Homme. La cérémonie a réuni une cinquantaine d'enseignants-chercheurs impliqués dans ses travaux, ouvrant de belles perspectives quant à la valorisation des collections de l'université.

### **Mise en place d'un pôle interdisciplinaire autour de la thématique « Biomolécules »**

Ce pôle, présenté par M. Patrick SENET devant la Commission de Recherche, est en cours de structuration. Il appelle notamment les sciences humaines et sociales (SHS) à s'emparer des problématiques biomoléculaires (droit, éthique...).

### **Conseil scientifique de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement (INRAE)**

Mme Nadine MILLOT a été nommée membre du Conseil scientifique de l'INRAE et en a été désignée Vice-présidente. Cette distinction vient saluer et reconnaître la qualité des activités de recherche menées au sein de l'UBE.

En réponse à une question de M. Thomas MORAUX, le Président précise que l'INRAE est un organisme national de recherche comparable au CNRS, spécialisé dans les domaines de l'agriculture, de l'agronomie et de l'écologie. Le site dijonnais compte environ 300 personnels.

### **Label national « EcoJardin »**

Le campus Dijon-Montmuzard a obtenu le 4 novembre 2025 le label national EcoJardin, qui atteste d'une gestion durable des 566 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts du site. Ce label, obtenu en partenariat avec l'Institut Agro, l'INRAE, le CROUS, la Ville et la Métropole de Dijon se traduit concrètement par :

- une gestion exemplaire de l'eau (présence d'une réserve d'eau, notamment pour la période estivale),
- une biodiversité attestée transformant le campus en véritable observatoire écologique,
- des actions pédagogiques intégrant le campus comme lieu d'apprentissage.

Cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre du Schéma Directeur du Développement Durable, de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (SDDRSE), adopté par l'UBE en 2024.

### **Schéma métropolitain de l'enseignement supérieur**

Dijon Métropole a lancé l'élaboration de son schéma métropolitain de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'éducation. L'UBE y est associée en tant que partenaire à part entière, et non comme simple prestataire, ce dont le Président se félicite. La restitution des travaux est prévue au printemps 2026.

## **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 OCTOBRE 2025**

Le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2025 est soumis à l'approbation des membres. En l'absence d'observations, il est mis aux votes.

<b>Vote</b> <b>CAC</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>	
	Membres élus présents ou représentés : 49	Suffrages exprimés : 49
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 49

### 3. ADOPTION DU PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR DE LA VIE ETUDIANTE (SDVE)

Le Président rappelle que le Conseil Académique avait déjà statué sur ce dossier sous la forme d'un avis. Il s'avère toutefois, après vérification, que le régime juridique applicable requiert une délibération portant approbation, et non un simple avis consultatif. Le contenu du schéma demeurant inchangé, la présente délibération revêt un caractère formel, destiné à régulariser son adoption.

<b>Vote CAC</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>	
	Membres élus présents ou représentés : 49	Suffrages exprimés : 49
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 49

### 4. DESIGNATION DE 5 ELUS ETUDIANTS DU CAC POUR LE CONSEIL, DANS SA FORMATION ELARGIE, DU SERVICE UNIVERSITAIRE DE SANTE ETUDIANTE

M. El hocine BORNI, Adjoint à la responsable du service Réglementation et Gestion de l'Offre de Formation, rappelle les attributions du conseil du Service Universitaire de Santé Étudiante (SUSE). Ce conseil définit les besoins de santé des étudiants, participe à l'élaboration du plan de santé et est consulté sur le volet santé du Schéma Directeur de la Vie Étudiante.

Le corps électoral est constitué de l'ensemble des représentants du Conseil Académique.

Les candidatures suivantes sont portées à la connaissance du conseil :

- Chloé AUBLANC
- Mathilde CARTEAU
- Andréa MACIEJEWSKI
- Thomas MORAUX
- Farah MOUTAKI
- Rayan PAUCHARD
- Aiden SAUSVERD

	<b><u>Résultats du scrutin</u></b>
<b>Vote CAC</b>	Membres élus présents ou représentés : 49
	Suffrages exprimés : 49
	Abstention : 0
	<b>Chloé AUBLANC : 23 voix – ÉLUE</b>
	<b>Mathilde CARTEAU : 38 voix – ÉLUE</b>
	<b>Andréa MACIEJEWSKI : 38 voix – ÉLUE</b>
	<b>Farah MOUTAKI : 19 voix – ÉLUE</b>
	<b>Rayan PAUCHARD : 20 voix – ÉLU</b>
Thomas MORAUX : 17 voix	
Aiden SAUSVERD : 17 voix	

Sont ainsi désignés pour siéger au sein du Conseil élargi du Service Universitaire de Santé Étudiante :  
Mme Chloé AUBLANC, Mme Mathilde CARTEAU, Mme Andréa MACIEJEWSKI, Mme Farah MOUTAKI et M.  
Rayan PAUCHARD.

## 5. ELECTION PARTIELLE SECTION DISCIPLINAIRE USAGERS

M. Ameer AICHI, Chargé d'affaires juridiques au sein du Pôle des Affaires Juridiques et Institutionnelles (PAJI), rappelle les règles du scrutin. Il précise qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à un tour, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Seuls les membres du collège concerné, à savoir celui des usagers, sont appelés à prendre part au vote.

Les candidatures suivantes sont portées à la connaissance du conseil :

- Thomas MORAUX
- Ismail SALAH

En réponse à une question de M. Rayan PAUCHARD sur la convocation à la section disciplinaire, il est précisé que la convocation repose sur un système de sondage. Les premiers membres à répondre sont retenus. La composition du collège d'appartenance (étudiant ou enseignant) n'est pas un critère de sélection.

	<b><u>Résultats du scrutin</u></b>
<b>Vote CAc</b>	Membres du collège électoral présents : 9 Suffrages exprimés : 9 Abstention : 0  <b>Ismail SALAH : 7 voix – ÉLU</b> Thomas MORAUX : 2 voix

M. Ismail SALAH est désigné pour siéger au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

## 6. ADDITIF A LA CAMPAGNE D'EMPLOIS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, ENSEIGNANTS ET BIATSS POUR L'ANNEE 2026

M. Stéphane TIZIO, Vice-Président du Conseil d'Administration, explique qu'un additif correctif à la campagne d'emplois adoptée lors de la précédente séance doit être soumis au Conseil. Deux avis distincts sont requis :

- l'un portant sur les personnels BIATSS,
- l'autre sur les personnels enseignants et enseignants-chercheurs.

### a) Personnels BIATSS

Cet additif porte sur deux modifications :

- un poste de bibliothécaire assistant (catégorie B) est substitué aux deux postes de magasinier de bibliothèque (catégorie C) initialement prévus, le concours correspondant n'étant pas organisé en 2026. Le poste est affecté au pôle documentation, via concours externe,
- un poste de technicien BAP J est confirmé pour l'UFR STAPS, via concours interne, après levée de l'incertitude liée au type de concours.

Le Comité Social d'Administration (CSA) a rendu un avis favorable à l'unanimité sur cet additif.

<b>Avis CAc</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>	
	Membres élus présents ou représentés : 49	Suffrages exprimés : 49
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 49

### b) Personnels enseignants et enseignants-chercheurs

Sept additifs sont soumis au Conseil, répartis comme suit :

- trois modifications de profils (section d'affectation ou intitulé, par exemple : « marketing » ou « stratégie » en lieu et place de « finance »),
- des remplacements de postes devenus vacants en raison de mutations ou promotions connues tardivement, pourvus par des enseignants-chercheurs ou des enseignants du second degré,
- la correction d'une erreur matérielle sur le type de concours initialement demandé pour un poste de gestion (INSPE - GRECO), qui sera dorénavant proposé en concours de droit commun.

Le CSA a rendu un avis favorable à l'unanimité sur cet additif.

<b>Avis CAc</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>	
	Membres élus présents ou représentés : 49	Suffrages exprimés : 48
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 1	Pour : 48

## 7. AMI GRADUATES PROGRAMMES SHS

Mme Sandrine ROUSSEAUX, Vice-Présidente déléguée à la formation, présente les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt - AMI Graduates Programmes SHS.

Mme ROUSSEAUX informe la commission que le dossier « AMI Graduates Programmes SHS » déposé par l'UBE dans le cadre du PIA Intégrate, a été retenu.

Elle rappelle les objectifs de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) :

- le renforcement en SHS du lien Recherche et formation ,
- la mise en place de bourses et/ou de gratification de stages (entrantes ou sortantes),

- le travail sur l'interdisciplinarité et l'innovation dans les pratiques ,
- le développement des liens avec le tissu socioéconomique.

Dans le cadre de cet AMI, le financement obtenu a permis au comité de pilotage des Graduate Schools UBE de lancer un Graduate Programme SHS appelé GraPes.

Ce même comité de pilotage a décidé de proposer aux enseignants-chercheurs de SHS de développer des modules supplémentaires en vue de renforcer les parcours de masters, d'attirer des étudiants d'excellence nationaux et internationaux ou de faciliter la mobilité de nos propres étudiants, toujours avec ce lien entre la formation et la recherche de sorte à avoir un continuum entre le master et le doctorat.

Les Graduates Programmes SHS retenus par le comité de pilotage sont :

- ISAIA-SHS - Innovations et Société : Applications de l'IA en SHS
- Handicap SHS.

M. PAUCHARD souhaite connaître le niveau de sélection pour ces Graduates Programmes et leur finalité. Mme ROUSSEAU indique que les candidats sont sélectionnés en fonction de leur dossier (motivation, parcours et résultats). Le but final est de leur apporter un complément d'information et/ou une ouverture sur leur cursus avec l'ambition de les amener jusqu'au doctorat.

<b>Vote</b> <b>CAC</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>	
	Membres élus présents ou représentés : 48	Suffrages exprimés : 48
	Ne prend pas part au vote : 0	Contre : 0
	Abstention : 0	Pour : 48

## **8. DEMARCHE DE LABELLISATION EUROPEENNE « HR EXCELLENCE IN RESEARCH »**

Mme Laurence BRONNER, Directrice Générale des Services adjointe, présente la démarche de labellisation européenne HR Excellence in Research au sein de notre Université.

Mme BRONNER rappelle que le label HR Excellence in Research est décerné par la Commission Européenne aux établissements qui s'engagent à améliorer la qualité et l'attractivité des conditions de travail des chercheurs, conformément à la Charte européenne de 2005, mis à jour en 2024. Elle renvoie également à la plateforme EURAXESS.

Les bénéfices attendus pour l'UBE sont les suivants :

- accroître l'attractivité auprès des chercheurs nationaux et internationaux,
- améliorer les conditions de travail et les perspectives de carrières,
- favoriser la mobilité et la transparence du recrutement, dans le respect de l'égalité des chances,
- renforcer le positionnement européen de l'établissement dans les projets de recherche.

Ce label pourrait devenir obligatoire pour candidater sur des projets européens.

L'UBE dispose d'une année pour déposer son dossier de labellisation (au plus tard en mai 2026). Une fois l'évaluation du dossier faite par la Commission européenne, soit nous obtenons ce label soit des modifications devront être apportées.

Mme Florence MONNIER s'interroge sur la situation des autres universités françaises.

Mme BRONNER indique que de nombreux établissements ont d'ores et déjà obtenu ce label. Elle souligne que, dans la mesure où l'université souhaite accéder à des financements européens, il est nécessaire de mettre en œuvre toutes les démarches permettant son obtention afin de ne pas se retrouver privée de la possibilité de candidater à certains dispositifs.

Interrogée sur l'éventuel coût financier lié à l'engagement dans la démarche de labellisation, notamment au titre de la phase d'évaluation, Mme BRONNER précise que ces étapes seront prises en charge en interne et qu'aucuns frais d'instruction ne sont facturés par la Commission européenne.

M. MORAUX s'interroge, pour sa part, sur la sincérité de la démarche, au-delà de l'obligation formelle qu'elle pourrait représenter.

Le Président répond par l'affirmative, indiquant qu'une telle démarche doit nécessairement s'inscrire dans une logique d'amélioration réelle des conditions de travail et d'accompagnement des chercheurs.

<b>Info CAc</b>	Point porté à la connaissance du Conseil Académique
---------------------	---

## **9. POINT D'ETAPE SUR LE PROJET STRADA**

Mme Emmanuelle PUCEAT, responsable du projet PIA STRADA, présente l'avancement des travaux.

Le projet STRADA a été lauréat de l'appel à projet « Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche » (ASDESR).

Ce dispositif vise à :

- accroître la capacité à développer et à diversifier les sources de financement ,
- favoriser le développement des activités (recherche et formation notamment).

Le projet associe deux établissements partenaires le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Dijon Bourgogne et le Centre Georges-François Leclerc (CGFL).

La durée du projet est de 7 ans (1<sup>er</sup> décembre 2023 au 30 novembre 2030) pour financement total de 3,1 M€.

Le projet s'articule autour de deux axes :

- axe 1 : développement de l'accompagnement au montage de projets de recherche européens ,
- axe 2 : développement d'actions courtes de formation tout au long de la vie.

A ce jour, environs 45 projets Recherche ont été accompagnés et déposés à financement européen, et 15 actions courtes sont référencées dans un catalogue consultable en ligne.

### **Questions**

À la question de savoir si les emplois créés sont des contrats à durée déterminée, Mme PUCEAT confirme qu'ils sont effectivement conclus en CDD, au moins pour les trois premières années, dans le cadre d'un modèle économique prudent. Les financements de l'État étant dégressifs, l'enjeu du projet est d'atteindre, au terme des sept ans, une capacité d'autofinancement.

Le Président remercie Mme PUCEAT pour l'ensemble du travail déjà accompli.

<b>Info CAc</b>	Point porté à la connaissance du Conseil Académique
---------------------	---

***Fin de séance : 16h00***